

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Avril à Juin 2009

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2009 visées par la Préfecture le 30 juin 2009

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1) Dématérialisation des actes

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu la proposition conjointe de la Préfecture du Bas-Rhin et du Centre de Gestion du Bas-Rhin
- Donne son accord pour mandater le Centre de Gestion pour lancer un appel à concurrence pour le choix d'un prestataire pour la dématérialisation des actes.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

1) Subvention au collège Galilée

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant la qualification de l'équipe benjamine du collège pour les championnats de France du sport scolaire à Valenciennes

Vu la demande du principal du collège d'une participation financière de la ville pour équilibrer le budget de ce déplacement

- décide de verser au collège Galilée une participation de 700 €

2) Subvention pour travaux à la synagogue à la communauté israélite

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la demande de participation pour travaux sur la synagogue présentée par la communauté israélite

- décide de participer à hauteur de 22 % du montant des devis présentés soit : 1 768,15 €

Le paiement se fera sur présentation des factures acquittées.

3) Subvention à l'ACIL pour le marché de Pâques

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la demande de l'ACIL pour l'organisation du marché de Pâques

- décide d'attribuer une subvention de 1 100 € dans le cadre des participations aux animations de la Ville.

III/ INTERCOMMUNALITE

1) 4ème Programme Local de l'Habitat de la CUS

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu la délibération du conseil de communauté en date du 20 mars 2009 arrêtant le 4^{ème} Programme Local de l'Habitat 2009-2014
- Vu les documents transmis et mis à disposition des conseillers
 - approuve le Programme Local de l'Habitat de la communauté urbaine de Strasbourg 2009-2014.

2) Programme 2009-2010 de travaux de restauration des cours d'eau sur le territoire de la CUS et perspectives 2010-2014

Le conseil municipal à l'unanimité

a) donne un avis favorable à :

- l'exécution des travaux de restauration des cours d'eau suivants :
- Restauration du lit mineur de l'Ostwaldergraben par la pose d'épis végétalisés et de banquettes le long de l'allée Pierre Pflimlin en limite des bans de Lingolsheim et d'Ostwald
- Création d'une zone tampon sur l'Ostwaldergraben entre les déversoirs d'eaux pluviales et le cours d'eau (ban communal d'Ostwald)
- Restauration du lit mineur du Muhlbach d'Oberschaeffolsheim par la pose de peignes et d'épis sur 1 090 mètres
- Restauration du lit mineur du Muhlbach de Wolfisheim et d'Eckbolsheim par la pose de peignes et d'épis sur 1 800 mètres pour un montant global estimé à 230 000 € H.T. à imputer sur la ligne budgétaire 831-2128-EN02 (exercices 2009 et 2010)
- les travaux de restauration de la ripisylve des Muhlbachs d'Oberschaeffolsheim et de Wolfisheim/Eckbolsheim et sur l'Ostwaldergraben et la mise en oeuvre des travaux d'entretien des cours d'eau pour un montant estimé à 120 000 € HT à imputer sur les lignes budgétaires 831-61521-EN02E et 831-61523-EN02E
- le lancement d'une consultation pour un marché de maîtrise d'oeuvre sur deux années pour un montant maximum de 240 000 € H.T. à imputer sur la ligne budgétaire 831-2128-EN02 (exercices 2010 à 2012)
- la demande des aides financières correspondantes à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et au Conseil Général du Bas-Rhin au titre de l'entretien, de la maîtrise d'oeuvre et de la réalisation des travaux de restauration des cours d'eau non-domaniaux,

b) donne un avis favorable pour autoriser le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant :

- à solliciter si nécessaire :
- les enquêtes préalables à la déclaration d'intérêt général des projets (article L 211-7 du Code de l'Environnement),
- les enquêtes préalables aux autorisations d'exécuter des travaux dans le lit mineur des cours d'eau au titre des articles L 214-1 et suivants du Code de l'Environnement,
- les occupations temporaires des terrains de tiers,
- les demandes d'instruction des servitudes de passage,

- à entreprendre toutes démarches et à signer tous documents nécessaires aux déclarations d'intérêt général et aux procédures d'autorisation au titre de l'article L 432-3 du Code de l'Environnement et au titre des articles L 214-1 et suivants du Code de l'Environnement,
- à mettre en concurrence le marché de maîtrise d'oeuvre y relatif conformément au Code des Marchés Publics et à signer les marchés en résultant,

- à solliciter le financement des dépenses engagées auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Général du Bas-Rhin et à signer les conventions y relatives,

- à signer tout avenant permettant l'application de cette délibération.

3) Ajustement programme projets sur l'espace public 2009 (voirie et signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement)

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve l'ajustement du programme « projets 2009 sur l'espace public » dans le domaine de compétence communautaire (voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement), tel que figurant sur les listes ci-annexées, concernant la ville de Lingolsheim.

4) Transfert à la Communauté urbaine de la propriété du domaine public fluvial du Rhin Tortu, de son aménagement et de son exploitation – Extension des compétences de la Communauté urbaine.

Le conseil municipal à l'unanimité

- vu les articles L.2124-6, L. 3113 – 1 et 3 du Code général de la propriété des personnes publiques,
 - vu l'article L5211-17 du Code général des collectivités territoriales,
 - vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2008 fixant les compétences de la Communauté urbaine de Strasbourg,
 - vu le décret n°2005-992 du 16 août 2005 relatif à la constitution et à la gestion du domaine public fluvial de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements,
 - vu la circulaire n°2006-33 du 24 avril 2006 relative à la mise en œuvre du transfert du domaine public fluvial de l'Etat vers les collectivités territoriales ou leurs groupements,
 - vu la délibération du Conseil de la Communauté urbaine de Strasbourg du 15 mai 2009, se prononçant en faveur de l'extension de sa compétence «en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie» à l'aménagement et à l'exploitation du domaine public fluvial du réseau du Rhin Tortu,
- considérant l'objectif d'optimisation de la gestion du patrimoine hydraulique du Rhin Tortu,

► approuve

- l'extension de la compétence de la Communauté urbaine de Strasbourg « en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie» à l'aménagement et à l'exploitation du domaine public fluvial du réseau du Rhin Tortu,
- le transfert par l'Etat à la Communauté urbaine de Strasbourg de la propriété du domaine public fluvial du réseau du Rhin Tortu sur son territoire.

IV/ URBANISME ET TRAVAUX

1) Acquisition foncière

Le conseil municipal à l'unanimité

- accepte l'acquisition de la parcelle cadastrée section 2 n° 301/100 d'une superficie de 18m² à l'euro symbolique ;
- autorise le maire à signer tout document relatif à cette transaction.

2) Transformateur électrique stade

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la constitution d'une servitude de droit d'installation d'un poste de transformation, de droit de passage de câbles et de droit d'accès aux installations.
- autorise le maire à signer tout document relatif à cette servitude.

3) Modification n° 5 du Plan d'Occupation des Sols

Le conseil municipal à l'unanimité

- autorise Monsieur le Maire à solliciter la modification du POS de Lingolsheim auprès de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

4) Cession terrain rue d'Alsace

Le conseil municipal à l'unanimité

- accepte cette transaction et autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à cette cession

V/ DIVERS

1) Règlement Cyber base

Le conseil municipal à l'unanimité

- vu le projet de règlement joint en annexe
- ▶ décide la mise en application de ce nouveau règlement à effet immédiat.

2) Concertation préalable liaison Ostwald-Illkirch

Le conseil municipal à l'unanimité

Dans le cadre du projet de nouvelle liaison Ostwald-Illkirch

- Vu la concertation préalable qui se déroule du 11 juin au 10 juillet 2009
 - Vu les documents établis pour cette concertation
 - Considérant la proximité géographique du projet pour la ville de Lingolsheim
 - Considérant l'intérêt que porte la ville de Lingolsheim à ce projet et l'impact qu'il peut avoir sur la circulation dans la commune
-
- demande à être étroitement associé au déroulement des études et à l'évolution du projet
 - demande que des études d'impact complémentaires soient effectuées sur les différents scénarii sur les reports de circulation, notamment en direction de Lingolsheim.
 - demande que cette délibération soit versée à la concertation préalable.

ARRETES MUNICIPAUX

1/4/09 (visa 7/4/09)

Rue de Graffenstaden, stationnement interdit devant le n° 35 le 8 avril 2009 pour des travaux de remplacement d'une grille de bouche d'égout

1/4/09 (visa 7/4/09)

Rue des Dames, stationnement interdit des deux côtés de la chaussée du 1 au 7 rue des Dames du 2 au 9 avril de 7 h à 17 h pour des travaux de branchement d'assainissement « Le Domaine Saint Georges »

2/4/09 (visa 7/4/09)

Rue Tiergaertel, entre la rue des Hirondelles et la rue d'Ostwald, la circulation et le stationnement seront interdits sauf riverains le 14 et 15 avril, le 20 et 21 avril pour des travaux de voirie et du 22 au 30 avril pour la réalisation de dalles aux arrêts de bus.

6/04/09 (visa 07/04/09)

16 rue du Maréchal Foch, occupation de voirie pour des travaux de ravalement du 27 avril au 13 juin

7/04/09 (visa 07/04/09)

Rue d'Ostwald, stationnement interdit devant le n° 29 à partir du 20 avril pour une durée de deux semaines pour des travaux d'aménagement d'un qui de bus

7/04/09 (visa 07/04/09)

Rue de Lausanne, stationnement interdit de part et d'autre de la chaussée entre le 1 et 5 du 18 au 30 mai pour des travaux de renouvellement d'un poste de transformation électrique

17/04/09 (visa 9/06/09)

Rue d'Eckbolsheim, stationnement interdit des deux côtés de la rue sur environ 50 mètres entre l'immeuble 3b rue d'Eckbolsheim et la rue du Maréchal Foch.

29/04/09 (visa 07/05/09)

Rue du Maréchal Foch, circulation interdite le 16 mai de 6 h à 22 h pour la braderie

30/04/09 (visa 07/05/09)

Rue Lamartine, circulation et stationnement interdits du 11 mai au 5 juin pour des travaux de renouvellement des branchements et d'appareillages d'eau

05/05/09 (visa 07/05/09)

Rue de Lausanne, stationnement interdit des deux côtés de la chaussée du 18 au 30 mai 2009 pour des travaux de renouvellement HTA BT

06/05/09 (visa 07/05/09)

23 rue du Château, ravalement de façade du 6 au 31 mai 2009

11/05/09 (visa 19/05/09)

19 rue des Oiseaux, ravalement de façade du 18 mai au 2 juin 2009

14/05/09 (visa 19/05/09)

28 Rue du Souvenir, route barrée le 20/05 de 8 h à 14 h concernant le remplacement d'un tampon d'assainissement

14/05/09 (visa 19/05/09)

Rue du Château, rue barrée entre la rue du Souvenir et la rue des Dames le 20 juin de 16 h à 23 h pour le bon déroulement de la fête de la musique

19/05/09 (visa 29/05/09)

7 rue de la Protection, travaux de maçonnerie du 25 au 28 mai 09

28/05/09 (visa 03/06/09)

Création de voies, rue du Général de Gaulle en remplacement progressif de la rue des Hirondelles

Rue Konrad Adenauer

Rue Jean Monnet

Rue Pierre Pflimlin

29/05/09 (visa 03/06/09)

Rue Chopin, route barrée du 08/09 au 10/07/09 pour des travaux de tubage de conduite

29/05/09 (visa 03/06/09)

Rue des Violettes, entre le 32 et 36, rue barrée à l'occasion d'une fête de voisins le 20/06/09

29/05/09 (visa 03/06/09)

Parking de la Mairie, circulation et stationnement interdit du 13/06 - 7 h au 14/06 - 24 h à l'occasion d'une fête de la paroisse protestante.

29/05/09 (visa 03/06/09)

19 rue des Oiseaux, prolongation ravalement de façade du 18 mai au 12 juin 2009

05/06/09 (visa 09/06/09)

Rue des Vignes, voies où le stationnement est interdit hors cases entre la rue de la Gare et la rue de Holtzheim.

Suppression du stationnement unilatéral alternatif

11/06/09 (visa 16/06/09)

Rue d'Eckbolsheim, (rectificatif) stationnement interdit des deux côtés de la rue sur environ 100 mètres entre l'immeuble 3b rue d'Eckbolsheim et la rue du Maréchal Foch

11/06/09 (visa 16/06/09)

16 rue du Maréchal Foch, occupation de voirie pour travaux de ravalement de façade, du 15 au 30 juin.

29/06/09 (visa 3/07/09)

En raison des festivités de l'été du 9 au 14 juillet 2009, la circulation et le stationnement seront interdits sur le **chemin d'accès au club house de pêche** de 16 h à 3 h.

29/06/09 (visa 3/07/09)

20 rue Nouvelle Cité, traçage d'une place de stationnement pour personnes handicapées

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
Avril à juin 2009**

est à consulter au service communication

Lingolsheim, le